

Consolider les acquis en grammaire et en traduction

Infos pratiques

- > ECTS : 1.5
- > Nombre d'heures : 18.0
- > Langue(s) d'enseignement : Allemand, Français
- > Période de l'année : Enseignement second semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Travaux dirigés
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Composante : Langues et cultures étrangères
- > Code ELP : 5V2LDGTP

Présentation

Apprentissage de la traduction du français vers l'allemand (thème) et de l'allemand vers le français (version). En grammaire, on reverra systématiquement les bases de la langue allemande.

Évaluation

Session 1

Régime standard : exercices écrits (1h30) et oraux (durée variable)

Régime dérogatoire : un écrit 1h30

Session 2 : un écrit 1h30

Pré-requis nécessaires

B1/B2

Compétences visées

Traduction, maîtrise de la grammaire allemande et amélioration de l'expression dans les deux langues.

Bibliographie

Il est très fortement conseillé d'acquérir en tout début de semestre un dictionnaire d'allemand monolingue : Wahrig, Duden ou le Großwörterbuch Deutsch als Fremdsprache (éd. Langenscheidt) dictionnaire spécialement conçu les apprenants étrangers. Heike Voit, Grammatik kurz & bündig DEUTSCH Einfach, verständlich, übersichtlich, Pons, 2007

Contact(s)

> Etienne Dubslaff

Responsable pédagogique
edubslaff@parisnanterre.fr